Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902373-20260330-0000312026-DE

COMMUNE DE LA ROCHE-MAURICE

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2026

L'an Deux Mille vingt-six, le trente-mars à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal de la commune de La Roche-Maurice se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Lénaïc Blandin, Maire, convoqués le vingt-quatre mars deux mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres convoqués : Lénaïc BLANDIN, Elodie ROUE, Emmanuelle APPERE, François ABJEAN, Benoît CHELVEDER, Pauline DOGUE, Vincent LE VIOL, Josiane LE BIHAN, Rodolphe GAGNEPAIN, Stéphane GUEVEL, Gil COULON, Dominique LE BIHAN ; Patricia GRUET, Patrice GUEZOU, Emmanuel CABIC, Thuriane RANNOU, Tangi LEON, Anne-Marie CABON, Elodie BLOUCH.

Absents excusés ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Rodolphe GAGNEPAIN

Membres du Conseil : 19
Présents : 19
Ont pris part à la délibération : 19
Pour : 19 Contre : 0
Abstention : 0
Date de Convocation : 24 mars 2026

DEL 31-2026 : Membres de la Commission d'appel d'offres

S'agissant des communes de moins de 3500 habitants, la Commission d'appel d'offre est composée, conformément à l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales, par le maire, président, et par 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du Conseil municipal. La CAO se réunit dans le cadre d'une passation de marché qui dépasse les seuils formalisés dont voici le détail au 1er janvier 2026.

Marchés de fournitures et services (pouvoirs adjudicateurs centraux)	140 000 € HT
Marchés de fournitures et services (autres pouvoirs adjudicateurs, dont collectivités territoriales)	216 000 € HT
Marchés de fournitures et services (entités adjudicatrices, marchés de défense et de sécurité)	432 000 € HT
Marchés de travaux et contrats de concession	5 404 000 € HT

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil DESIGNE comme membres titulaire à la CAO Lénaïc BLANDIN, Elodie ROUE, François ABJEAN et comme membres suppléants Emmanuelle APPERE, Benoît CHELVEDER et Pauline DOGUE.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Lénaïc BLANDIN

MAIRIE DE ROCHE-MAURICE 29800 (Finistère)